

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Puis-je demander si le gouvernement canadien a été informé que le gouvernement britannique serait susceptible de modifier ou d'annuler sa politique concernant la vente d'armes à l'Afrique du Sud?

**L'hon. M. Sharp:** L'honorable représentant est au courant des déclarations du premier ministre du Royaume-Uni, et il est à même d'en tirer les mêmes conclusions que nous.

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** A-t-on pris des dispositions pour communiquer aux députés, dès qu'elle aura été prononcée, la déclaration du premier ministre du Canada à la conférence du Commonwealth?

**L'hon. M. Sharp:** Il est dans l'esprit de la conférence du Commonwealth que ces entretiens aient un caractère privé et je ne crois pas opportun de transformer la conférence en modèle réduit des Nations Unies.

\* \* \*

#### LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

##### LE REMBOURSEMENT DE LA DETTE—LE RAPPORT CARR

[Français]

**M. Gérard Laprise (Abitibi):** Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au premier ministre suppléant.

J'aimerais lui demander si le rapport de la Commission Carr a été présenté au cabinet, si celui-ci en a pris connaissance et si une décision a été prise quant au remboursement ou «refinancement» de la dette de la Voie maritime du Saint-Laurent?

[Traduction]

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Je vais tenir cette question comme préavis, monsieur l'Orateur.

\* \* \*

#### LA SÉCURITÉ NATIONALE

##### LE REMPLACEMENT DE LA LOI SUR LE MAINTIEN DE L'ORDRE PUBLIC (MESURES PROVISOIRES)

**M. S. Perry Ryan (Spadina):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au premier ministre suppléant. Le gouvernement est-il en train d'élaborer une mesure législative permanente en vue de remplacer la loi sur le maintien de l'ordre public (Mesures provisoires)?

**L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant):** Le gouvernement se propose de saisir le Parlement de cette question sous peu.

**M. Ryan:** Le gouvernement envisage-t-il de prendre les mesures nécessaires pour faire déclarer anticonstitutionnelles certaines lois de la province de Québec, notamment la loi sur les explosifs, la loi des coroners et la loi des enquêtes sur les incendies, dont certains éléments entrent en conflit avec le Code criminel?

**L'hon. M. Sharp:** Non, monsieur l'Orateur.

[Plus tard]

**Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert):** Monsieur l'Orateur, faisant suite à la réponse donnée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures au sujet de ce que le gouvernement a l'intention de présenter au Parlement relativement à la loi des pouvoirs d'urgence provisoires, le gouvernement a-t-il l'intention d'abroger cette mesure maintenant que tous les présumés délinquants felquistes sont sous les verrous.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, le gouvernement n'a pas l'intention de rapporter cette mesure. Le député n'est pas sans avoir connaissance des déclarations prononcées par le premier ministre du Québec et par le premier ministre du Canada à cet égard, déclarations auxquelles je n'ai rien à ajouter.

**Le très hon. M. Diefenbaker:** Alors que voulait dire le ministre lorsqu'il a déclaré qu'une mesure législative serait présentée à la Chambre à ce sujet? Pourquoi cette imprécision.

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris la question qui m'a été posée, elle portait sur une mesure législative plus permanente, qui permettrait au gouvernement de disposer d'urgences d'ordre civil qui ne relèveraient peut-être pas de la loi sur les mesures de guerre, ou pour lesquelles le gouvernement ne désirerait pas invoquer la loi sur les mesures de guerre, qui prévoit des pouvoirs qui ne seraient pas autrement nécessaires.

**M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Monsieur l'Orateur, le gouvernement se propose-t-il de garder la loi concernant l'ordre public (mesures provisoires) en vigueur jusqu'à ce qu'une mesure législative permanente soit présentée à la Chambre?

**L'hon. M. Sharp:** Pas nécessairement, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Hees:** Une question supplémentaire...

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

[Plus tard]

**L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition):** Monsieur l'Orateur, une question au premier ministre suppléant, pour tirer la chose au clair. Lorsqu'il a parlé d'aborder à la Chambre la question d'une loi permanente d'ordre public, voulait-il dire que l'on présenterait une mesure législative dans ce sens ou tout simplement que l'on mettrait la question sur le tapis?

**L'hon. M. Sharp:** La dernière façon, monsieur l'Orateur.

**L'hon. M. Stanfield:** Le premier ministre suppléant nous dirait-il de quelle façon on abordera le sujet à la Chambre?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur l'Orateur, la chose n'est pas encore décidée et quand elle le sera, on l'annoncera à la Chambre.